

Niveau :	LICENCE	L
Domaine :	DROIT-ADMINISTRATION	
Mention :	ADMINISTRATION ECONOMIQUE ET SOCIALE	
		180 ECTS

Sites préparant au diplôme : Dijon,
Le Creusot (1^{ère} et 2^{ème} années)

Objectifs de la formation

Par une formation pluridisciplinaire en droit, économie et gestion, la filière AES a pour principal objectif de permettre l'acquisition d'une polyvalence extrêmement utile pour exercer une fonction administrative dans les secteurs publics ou privés.

Elle associe la formation générale orientée sur la connaissance du monde contemporain (histoire, économie, sociologie) et l'acquisition de connaissances spécifiques à l'exercice d'une fonction administrative (droit, sciences de gestion, informatique...), tout en développant la pratique d'une ou deux langues étrangères et la communication.

Elle convient aux bacheliers dotés d'une bonne culture générale, sachant maîtriser des concepts abstraits et capables de formuler par écrit et à l'oral le fruit d'une réflexion personnelle faisant appel à de bonnes qualités d'analyse et de synthèse et à un sens critique développé.

Dispositifs d'accompagnement

L'accompagnement de l'étudiant est personnalisé par différents dispositifs.

Un **tutorat de rentrée** qui offre aux étudiants de première année l'information sur l'organisation des études, les modalités d'évaluation des enseignements, les structures et les moyens mis à leur disposition.

Un **tutorat pédagogique** organisé dans la continuité du tutorat de rentrée.

Une **option préparation aux concours administratifs de catégorie B** est proposée soit en 1^{ère} soit en 2^{ème} année.

Une **pré professionnalisation aux métiers de l'enseignement** est assurée en 2^{ème} année, par une option à choisir au 4^{ème} semestre.

Débouchés

● Poursuites d'études

Tout étudiant titulaire d'une licence d'AES a accès de plein droit aux **Masters** correspondants, mentions Administration économique, sociale et culturelle.

L'UFR Droit et Science Politique propose à ces étudiants un accès à deux Masters :

● Mention Sciences juridiques

- Spécialités professionnelles
 - Droit et gestion des agents publics
 - Juriste des collectivités territoriales
 - Professions juridiques du sport
 - Droit processuel
- Spécialité recherche
 - Protection des droits fondamentaux et des libertés

● Mention Administration économique, sociale et culturelle

- Spécialités professionnelles
 - Gestion des ressources humaines
 - Finances des collectivités territoriales et des groupements
 - Métiers de l'art, de la culture et du patrimoine
 - Développement social (formation continue)

Autres poursuites d'études

En 3^{ème} année de Licence, après validation des deux premières années de Licence mention Administration économique et sociale.

La **Licence Droit Administration mention Administration publique (L.A.P.)**. Les étudiants ayant obtenu le titre universitaire peuvent s'inscrire en Master de droit public.

La **Licence Professionnelle « assurance, banque, finance » spécialité chargé de clientèle bancassurance**, formation dispensée en alternance avec contrat de professionnalisation.

La **Licence Lettres Culture Langues Communication mention Sciences de l'Information, Médias et Culture** pour le parcours **ingénierie des métiers de la Culture, de l'Education et de la Formation**, recrutement sur dossier.

L'Institut de Préparation à l'Administration Générale (IPAG) prépare les candidats aux **concours administratifs de catégorie A et B** et propose des **modules spécifiques de préparation** à des concours administratifs de catégorie B (greffier, lieutenant de police...).

L'Institut Universitaire de Formation des Maîtres (IUFM) prépare au **professorat des écoles ou des collèges et lycées**.

Les Instituts d'études **politiques (I.E.P.)** de Paris, Strasbourg, Toulouse et Aix. La sélection s'effectue sur dossier et sur épreuves.

L'entrée en deuxième année d'une école de **commerce**, après la réussite au concours d'admission.

• **Métiers**

L'acquisition de la licence permet d'accéder par voie de concours de catégorie A aux fonctions de **cadre de l'administration territoriale** et, dans le secteur privé, aux fonctions de **cadre administratif et gestionnaire dans l'entreprise** (notamment dans les secteurs de la banque, des assurances, de l'immobilier ...).

Statistiques sur les parcours de formation et réussite

Sur 100 nouveaux étudiants inscrits en 1^{ère} année de Licence Administration Economique et Sociale en 2004-2005 :

47 poursuivent en 2^{ème} année, 12 redoublent la 1^{ère} année, 10 choisissent une autre 1^{ère} année à l'uB et 31 quittent l'uB en cours d'année ou après les examens.

Au final, après au moins 2, 3, 4 ou 5 années passées à l'uB :

69 étudiants obtiennent un diplôme de niveau Bac + 2 (DEUG ou DUT) et 59 étudiants obtiennent une Licence générale ou professionnelle.

Organisation et descriptif des études

Organisation générale

La mention Administration économique et sociale de la Licence du Domaine Droit Administration – comprend **six semestres**, divisés **chacun en Unités d'Enseignements (U.E.)**.

La composition des UE permet la combinaison des trois pôles principaux de connaissances : droit, économie et gestion, sciences humaines et sociales.

Les différents enseignements sont dispensés sous forme de **cours magistraux (CM)**, et de **travaux dirigés (TD)** dans certaines matières.

Chaque unité d'enseignement est évaluée en **crédits européens**. Un semestre universitaire représente 30 Crédits européens.

Les **enseignements dispensés** pendant les six semestres qui forment le cursus **se répartissent entre des UE obligatoires** et des **UE à option**.

L'enseignement des langues étrangères est **obligatoire** pour les trois années.

Des cours sont assurés à hauteur de **36 heures par an durant les trois années** en allemand, en anglais ou en espagnol.

Dans la perspective d'une internationalisation des études et notamment un accès aux dispositifs Socrates – Erasmus un **cours d'anglais renforcé** est proposé en **option de 24h chaque année durant les trois années**.

Une **deuxième langue optionnelle (24h par an)** est proposée parmi les trois précitées.

Pour permettre aux étudiants de se présenter à une qualification reconnue en langue anglaise, une **préparation au TOEIC** (Test Of English International Communication) est organisée.

Pour **Le Creusot**, seul l'**anglais** est proposé mais à raison de **96 h en L1** et **72 h en L2**, de plus les étudiants suivent un **CM de civilisation en langue anglaise**.

Une **préparation au Certificat Informatique et Internet (C2i)** est organisée, avec enseignement de l'informatique sur les trois ans. A partir de la 2^{ème} année, les étudiants seront inscrits à l'examen du C2i.

• En 1^{ère} et en 2^{ème} **année de licence**, l'enseignement se fait en un **tronc commun de connaissances** avec un équilibre des matières entre le Droit Public et le Droit Privé, l'Economie et la Gestion, les Sciences Sociales. En outre, un effort particulier est apporté dans le domaine des Techniques d'Expression en L1 et dans les aspects linguistiques propres à préparer un départ en séjour Erasmus/Socrates.

Le **semestre 1** permet à l'étudiant en AES d'aborder les enseignements principaux, tout en découvrant d'autres disciplines vers lesquelles il pourrait, éventuellement, se réorienter.

Le **site du Creusot** est **spécialisé dans le domaine des Collectivités Territoriales**. Il propose en 1^{ère} année un cours d'initiation au Droit des Collectivités Territoriales, poursuivi en 2^{ème} année par un cours optionnel et un stage d'une semaine de découverte des différents métiers.

• En 3^{ème} **année de licence** à Dijon, 2 **spécialisations** sont proposées dans le cadre de certaines UE : **Administration et Gestion des Entreprises-Gestion des Ressources Humaines (AGE-GRH)**, **Administration Générale et Territoriale (AGT)** orientant les étudiants soit vers les entreprises et la gestion des ressources humaines, soit vers les concours de la fonction publique.

Modalités d'admission

Première année de Licence

Sont admis **de droit** les titulaires des diplômes suivants :

- Baccalauréat de toutes les sections (cependant sont prévus un entretien avec les bacheliers professionnels et une sélection des baccalauréats étrangers)
- Diplôme d'Accès aux Etudes Universitaires (DAEU) et titres admis en dispense du baccalauréat.

Deuxième année de Licence

Sont admis :

- **de droit** les étudiants qui ont validé les semestres 1 et 2 formant la première année de Licence
- sur **décision de la commission de validation des acquis**, les étudiants titulaires de certains BTS, DUT (DUT Gestion des Entreprises et des Administrations, Techniques de Commercialisation ou DUT juridiques, BTS Comptabilité, Management des unités commerciales, Gestion des PMI...).

Troisième année de Licence

Sont admis :

- **de droit** les étudiants qui ont validé les quatre premiers semestres de la Licence AES
- sur **décision de la commission de validation des acquis**, les étudiants ayant effectué un parcours L1 et L2 notamment en Droit, Science Economique et les titulaires de certains BTS, DUT (DUT Gestion des Entreprises et des Administrations, Techniques de Commercialisation ou DUT juridiques, BTS Comptabilité, Management des unités commerciales, Gestion des PMI...).

La procédure de **validation des acquis de l'expérience (VAE)**, pratiquée dans le cadre de jurys composés d'enseignants et de professionnels, peut aussi permettre une admission directe à différents niveaux du cursus.

Les étudiants étrangers ne possédant pas de diplôme français devront obligatoirement se soumettre à la procédure du service des relations internationales de l'Université de Bourgogne (demande d'admission préalable en 1^{er} cycle d'Université française ou demande de validation d'acquis).

Descriptif des études

Abréviations utilisées dans les tableaux :

UE : unité d'enseignement ; CM : cours magistral ; TD : travaux dirigés ; ECTS : crédits européens ; CT : contrôle terminal ; CC : contrôle continu

LICENCE 1^{ère} année - site DIJON

SEMESTRE 1

UE 1	discipline	CM	TD	Total	ECTS	Type éval ⁽¹⁾	coeff CT	coeff CC	total coef
	Droit constitutionnel	32 h	12 h	44 h		CT + CC	20	10	30
	Economie	32 h	12 h	44 h		CT + CC	20	10	30
	Histoire des institutions	32 h	12 h	44 h		CT + CC	20	10	30
TOTAL UE 1	Enseignements fondamentaux /90	96 h	36 h	132 h	18		60	30	90

(1) CC : contrôle continu - CT : contrôle terminal

UE 2	discipline	CM	TD	Total	ECTS	Type éval ⁽¹⁾	coeff CT	coeff CC	total coef
	Droit privé	32 h		32 h		CT	25		25
	Initiation à la gestion	18 h		18 h		CT	15		15
TOTAL UE 2	Enseignements de découverte /40	50 h		50 h	7		40		40

UE 3	discipline	CM	TD	Total	ECTS	Type éval ⁽¹⁾	coeff CT	coeff CC	total coef
	Langue vivante 1 ou français pour les non francophones		18 h	18 h		CC <i>(2 notes de CC distinctes)</i>		10	10
	Techniques d'expression		18 h	18 h		CC		10	10
TOTAL UE 3	Enseignements de méthodologie /20		36 h	36 h	5			20	20

TOTAL S1	146 h	72 h	218 h	30			100	50	150
-----------------	--------------	-------------	--------------	-----------	--	--	------------	-----------	------------

SEMESTRE 2

UE 4	discipline	CM	TD	Total	ECTS	Type éval ⁽¹⁾	coeff CT	coeff CC	total coef
	Droit constitutionnel	32 h	18 h	50 h		CT + CC	20	10	30
	Economie	32 h	18 h	50 h		CT + CC	20	10	30
TOTAL UE4	Enseignements fondamentaux /60	64 h	36 h	100 h	12		40	20	60

UE 5	discipline	CM	TD	Total	ECTS	Type éval ⁽¹⁾	coeff CT	coeff CC	total coef
	Connaissance de la France contemporaine	32 h	18 h	50 h		CT + CC	20	10	30
	Droit des obligations	28 h		28 h		CT	15		15
	Economie d'entreprise	28 h		28 h		CT	15		15
TOTAL UE5	Enseignements complémentaires /60	88 h	18 h	106 h	10		50	10	60

UE 6	discipline	CM	TD	Total	ECTS	Type éval ⁽¹⁾	coeff CT	coeff CC	total coef
	Sociologie générale	18 h		18 h		CT	10		10
	Langue vivante 1 ou français pour les non francophones		18 h	18 h		CC		10	10
TOTAL UE6	Enseignements de culture générale /20	18 h	18 h	36 h	4		10	10	20

UE 7	discipline	CM	TD	Total	ECTS	Type éval ⁽¹⁾	coeff CT	coeff CC	total coef
	Option (une au choix) : Anglais renforcé		24 h	24 h		CC		10	10
	Démographie	24 h		24 h		CT	10		10
	Langue vivante 2		24 h	24 h		CC		10	10
	Préparation aux concours administratifs		24 h	24 h		CC		10	10
	Informatique	6 h	10 h	16 h		CC		10	10
	Techniques d'expression		18 h	18 h		CC		10	10
TOTAL UE7	Enseignements méthodologiques /20	24/6/0 h	18/28/ 42 h	42/34 h	4		10/0	10/20	20

TOTAL S2	194/ 176 170 h	90/100 /114 h	284/ 276 h	30		110/100	50/60	160
-----------------	-------------------------------	--------------------------	-----------------------	-----------	--	----------------	--------------	------------

LICENCE 1^{ère} année - site LE CREUSOT

SEMESTRE 1

UE 1	discipline	CM	TD	Total	ECTS	Type éval ⁽¹⁾	coeff CT	coeff CC	total coef
	Institutions politiques et droit constitutionnel	26 h	12 h	38 h		CC + CT	20	10	30
	Histoire des institutions	26 h	12 h	38 h		CC + CT	20	10	30
	Introduction au droit privé	30 h		30 h		CT	20		20
TOTAL UE 1	Enseignements fondamentaux /80	82 h	24 h	106 h	15		60	20	80

(1) CC : contrôle continu - CT : contrôle terminal

UE 2	discipline	CM	TD	Total	ECTS	Type éval ⁽¹⁾	coeff CT	coeff CC	total coef
	Economie générale	20 h		20 h		CT	20		20
	Initiation à la gestion	20 h		20 h		CT	20		20
	Initiation au droit des collectivités territoriales	20 h		20 h		CT	20		20
TOTAL UE 2	Enseignements de découverte /60	60 h		60 h	10		60		60

UE 3	discipline	CM	TD	Total	ECTS	Type éval ⁽¹⁾	coeff CT	coeff CC	total coef
	Anglais	12 h	36 h	48 h		CT + CC (CC : 2 notes de CC distinctes)	10	10	20
	Techniques d'expression		10 h	10 h		CT	10		10
TOTAL UE 3	Enseignements de méthodologie /30	12 h	46 h	58 h	5		20	10	30

TOTAL S1		154 h	70 h	224 h	30		140	30	170
-----------------	--	--------------	-------------	--------------	-----------	--	------------	-----------	------------

SEMESTRE 2

UE 4	discipline	CM	TD	Total	ECTS	Type éval ⁽¹⁾	coeff CT	coeff CC	total coef
	Institutions politiques et droit constitutionnel	26 h	18 h	44 h		CT + CC	20	10	30
	Connaissance de la France contemporaine	26 h	18 h	44 h		CT + CC	20	10	30
	Droit des obligations	30 h		30 h		CT	20		20
TOTAL UE4	Enseignements fondamentaux /80	82 h	36 h	118 h	12		60	20	80

UE 5	discipline	CM	TD	Total	ECTS	Type éval ⁽¹⁾	coeff CT	coeff CC	total coef
	Sociologie générale	26 h		26 h		CT	20		20
	Economie générale	20 h		20 h		CT	20		20
	Economie d'entreprise	20 h		20 h		CT	20		20
TOTAL UE5	Enseignements complémentaires /60	66 h		66 h	10		60		60

UE 6	discipline	CM	TD	Total	ECTS	Type éval ⁽¹⁾	coeff CT	coeff CC	total coef
	Anglais	12 h	36 h	48 h		CT + CC	10	10	20
	Techniques d'expression		15 h	15 h		CT	10		10
TOTAL UE6	Enseignements de culture générale et d'expression /30	12 h	51 h	63 h	4		20	10	30

UE 7	discipline	CM	TD	Total	ECTS	Type éval ⁽¹⁾	coeff CT	coeff CC	total coef
	Option (une au choix) : Aménagement du territoire Techniques de recherche d'emploi	26 h		26 h		CT	20		20
			20 h	20 h		CT	20		20
	Informatique		14 h	14 h		CC		10	10
TOTAL UE7	Enseignements méthodologiques /30	0/26 h	34/14 h	34/40 h	4		20	10	30

TOTAL S2	160 /186 h	121/ 101 h	281/ 287	30		160	40	200
-----------------	-------------------	-------------------	-----------------	-----------	--	------------	-----------	------------

LICENCE 2^{ème} année - site DIJON

SEMESTRE 3

UE 8	discipline	CM	TD	Total	ECTS	Type éval ⁽¹⁾	coeff CT	coeff CC	total coef
	Droit administratif	28 h	14 h	42 h		CT + CC	20	10	30
	Institutions internationales et communautaires	28 h		28 h		CT	20		20
	Langue vivante 1 ou français pour les non francophones		18 h	18 h		CC		10	10
TOTAL UE 8	Enseignements fondamentaux /60	56 h	32 h	88 h	10		40	20	60

(1) CC : contrôle continu - CT : contrôle terminal

UE 9	discipline	CM	TD	Total	ECTS	Type éval ⁽¹⁾	coeff CT	coeff CC	total coef
	Droit de l'entreprise	28 h	14 h	42 h		CT + CC	20	10	30
	Economie générale	24 h	10 h	34 h		CT + CC	20	10	30
TOTAL UE 9	Enseignements fondamentaux /60	52 h	24 h	76 h	10		40	20	60

UE 10	discipline	CM	TD	Total	ECTS	Type éval ⁽¹⁾	coeff CT	coeff CC	total coef
	Au choix : - Dynamique des institutions sociales - Dynamique des institutions administratives	26 h		26 h		CT	20		20
	Statistiques	26 h	9 h	35 h		CT + CC	10	10	20
	Comptabilité	16 h	10 h	26 h		CT + CC <small>(CC : 2 notes de CC distinctes)</small>	10	10	20
TOTAL UE 10	Enseignements complémentaires /60	68 h	19 h	87 h	10		40	20	60

TOTAL S3		176 h	75 h	251 h	30		120	60	180
-----------------	--	--------------	-------------	--------------	-----------	--	------------	-----------	------------

SEMESTRE 4

UE	discipline	CM	TD	Total	ECTS	Type éval ⁽¹⁾	coeff CT	coeff CC	total coef
UE 11	Droit administratif	28 h	14 h	42 h		CT + CC	20	10	30
	Finances publiques	28 h		28 h		CT	20		20
	Langue vivante 1 ou français pour les non francophones		18 h	18 h		CC		10	10
TOTAL UE11	Enseignements fondamentaux /60	56 h	32 h	88 h	9		40	20	60

UE 12	discipline	CM	TD	Total	ECTS	Type éval ⁽¹⁾	coeff CT	coeff CC	total coef
	Droit de l'entreprise	20 h	14 h	34 h		CT + CC	20	10	30
	Economie générale	24 h	10 h	34 h		CT + CC	20	10	30

TOTAL UE12	Enseignements fondamentaux /60	44 h	24 h	68 h	9		40	20	60
------------	---------------------------------------	------	------	------	---	--	----	----	----

UE 13	discipline	CM	TD	Total	ECTS	Type éval ⁽¹⁾	coeff CT	coeff CC	total coef
	Comptabilité	10 h	16 h	26 h		CT + CC	10	10	20
	Informatique		20 h	20 h		CC		10	10
TOTAL UE13	Enseignements professionnels /30	10 h	36 h	46 h	6		10	20	30

UE 14	discipline	CM	TD	Total	ECTS	Type éval ⁽¹⁾	coeff CT	coeff CC	total coef
	Psychologie sociale	26 h		26 h		CT	15		15
	Option (une au choix) : Méthodes des sciences sociales	24 h		24 h		CT	15		15
	Anglais renforcé		24 h	24 h		CC		15	15
	Langue vivante 2		24 h	24 h		CC		15	15
	Préparation aux concours administratifs		(24 h)			CC		15	15
	Préprofessionnalisation aux métiers de l'enseignement					CC		15	15
TOTAL UE14	Enseignements complémentaires /30	50/26 h	0/24 h	50 h	6		15/30	15/0	30

TOTAL S4	160/136 h	92/116 h	252 h	30		105/120	75/60	180
-----------------	------------------	-----------------	--------------	-----------	--	----------------	--------------	------------

LICENCE 2^{ème} année - site LE CREUSOT

SEMESTRE 3

UE 8	discipline	CM	TD	Total	ECTS	Type éval ⁽¹⁾	coeff CT	coeff CC	total coef
	Droit administratif	26 h	15 h	41 h		CT + CC	20	10	30
	Finances publiques	26 h		26 h		CT	20		20
TOTAL UE8	Enseignements fondamentaux /50	52 h	15 h	67 h	11		40	10	50

(1) CC : contrôle continu - CT : contrôle terminal

UE 9	discipline	CM	TD	Total	ECTS	Type éval ⁽¹⁾	coeff CT	coeff CC	total coef
	Droit des affaires	20 h	15 h	35 h		CT + CC	20	10	30
	Economie générale	20 h		20 h		CT	20		20
	Comptabilité	14 h	9 h	23 h		CT + CC	10	5	15
TOTAL UE 9	Enseignements fondamentaux /65	54 h	24 h	78 h	12		50	15	65

UE 10	discipline	CM	TD	Total	ECTS	Type éval ⁽¹⁾	coeff CT	coeff CC	total coef
	Anglais		36 h	36 h		CC (2 notes de CC distinctes)		20	20
	Informatique		20 h	20 h		CC		20	20
TOTAL UE10	Enseignements complémentaires/40		56 h	56 h	7			40	40

TOTAL S3		106 h	95 h	201 h	30		90	65	155
-----------------	--	--------------	-------------	--------------	-----------	--	-----------	-----------	------------

SEMESTRE 4

UE 11	discipline	CM	TD	Total	ECTS	Type éval ⁽¹⁾	coeff CT	coeff CC	total coef
	Droit administratif	26 h	15 h	41 h		CT + CC	20	10	30
	Histoire économique internationale	26 h		26 h		CT	20		20
	Sociologie	26 h		26 h		CT	20		20
TOTAL UE11	Enseignements fondamentaux /70	78 h	15 h	93 h	11		60	10	70

UE 12	discipline	CM	TD	Total	ECTS	Type éval ⁽¹⁾	coeff CT	coeff CC	total coef
	Droit des affaires	20 h	15 h	35 h		CT + CC	20	10	30
	Economie générale	20 h		20 h		CT	20		20
	Comptabilité	12 h	12 h	24 h		CT + CC	10	5	15
TOTAL UE12	Enseignements fondamentaux /65	52 h	27 h	79 h	10		50	15	65

UE 13	discipline	CM	TD	Total	ECTS	Type éval ⁽¹⁾	coeff CT	coeff CC	total coef
	Anglais		36 h	36 h		CC		20	20
	Statistiques	20 h	20 h	40 h		CT + CC	10	10	20
TOTAL UE13	Enseignements complémentaires /40	20 h	56 h	76 h	6		10	30	40

UE 14	discipline	CM	TD	Total	ECTS	Type éval ⁽¹⁾	coeff CT	coeff CC	total coef
	Option (une au choix) : Techniques de communication Métiers de l'Education Collectivités territoriales		24 h	24 h		CT	20		20
TOTAL UE14	Enseignements optionnels /20		24 h	24 h	3		20		20

TOTAL S4	150 h	122 h	272 h	30		140	55	195
-----------------	--------------	--------------	--------------	-----------	--	------------	-----------	------------

LICENCE 3^{ème} année - site DIJON

SEMESTRE 5

UE 15	discipline	CM	TD	Total	ECTS	Type éval ⁽¹⁾	coeff CT	coeff CC	total coef
	Droit public économique	24 h	10 h	34 h		CT + CC	15	5	20
	Politiques de l'Union Européenne	28 h		28 h		CT	20		20
	Méthodes d'expression		10 h	10 h		CC (2 notes de CC distinctes)		15	15
TOTAL UE 15	Sciences juridiques et politiques /70	52 h	20 h	72 h	11		35	20	55

(1) CC : contrôle continu - CT : contrôle terminal

UE 16	discipline	CM	TD	Total	ECTS	Type éval ⁽¹⁾	coeff CT	coeff CC	total coef
	Droit du travail	28 h	20 h	48 h		CT + CC	15	15	30
	Gestion des Ressources Humaines	20 h		20 h		CT	20		20
TOTAL UE16	Sciences juridiques et sociales /50	48 h	20 h	68 h	9		35	15	50

UE 17	discipline	CM	TD	Total	ECTS	Type éval ⁽¹⁾	coeff CT	coeff CC	total coef
Spécialité AGE/GRH	Comptabilité analytique	28 h	18 h	46 h		CT + CC	20	20	40
	Analyse financière	24 h	12 h	36 h		CT + CC	10	10	20
	Langue vivante 1 ou français pour les non francophones		18 h	18 h		CC		10	10
TOTAL UE17	Spécialité AGE/GRH /70	52 h	48 h	100 h	10		30	40	70
Spécialité AGT	Droit des collectivités territoriales	28 h	20 h	48 h		CT + CC	20	20	40
	Géographie économique	28 h		28 h		CT	20		20
	Langue vivante 1 ou français pour les non francophones		18 h	18 h		CC		10	10
TOTAL UE17	Spécialité AGT /70	56 h	38 h	94 h	10		40	30	70

TOTAL S5		152/156 h	88/78 h	240/234 h	30		100/110	75/65	175
-----------------	--	------------------	----------------	------------------	-----------	--	----------------	--------------	------------

SEMESTRE 6

UE 18	discipline	CM	TD	Total	ECTS	Type éval ⁽¹⁾	coeff CT	coeff CC	total coef
	Méthodes d'expression		14 h			CT	15		15
	Droit public économique	28 h		28 h		CT	20		20
	Droit du travail	28 h	14 h	42 h		CT + CC	15	15	30
	AGE/GRH : Histoire économique et sociale ou AGT : Histoire de l'administration	28 h		28 h		CT	20		20
TOTAL UE18	Sciences juridiques	84 h	28 h	112 h	13		70	15	85

éco. et sociales/70									
UE 19	discipline	CM	TD	Total	ECTS	Type éval ⁽¹⁾	coeff CT	coeff CC	total coef
	Informatique		22 h	22 h		CC		20	20
	Option (une au choix) : Sociologie du travail Anglais renforcé Langue vivante 2	24 h	24 h 24 h 24 h	24 h 24 h 24 h		CT CC CC	10	10 10 10	10 10 10
TOTAL UE19	Enseignements complémentaires /30	24/0 h	22/46 h	46 h	6		0/10	30/20	30

UE 20	discipline	CM	TD	Total	ECTS	Type éval ⁽¹⁾	coeff CT	coeff CC	total coef
Parcours AGE/GRH	Gestion budgétaire	24 h	12 h	36 h		CT + CC	10	10	20
	Langue vivante 1 ou français pour les non francophones		18 h	18 h		CC		10	10
	Marketing	18 h		18 h		CT	10		10
	Droit fiscal	20 h		20 h		CT	20		20
TOTAL UE20	Spécialité AGE/GRH/60	62 h	30 h	92 h	11		40	20	60
Parcours AGT	Droit des collectivités territoriales (intercommunalité)	28 h	20 h	48 h		CT + CC	20	20	40
	Langue vivante 1 ou français pour les non francophones		18 h	18 h		CC		10	10
	Intelligence économique	20 h		20 h		CT	10		10
TOTAL UE20	Spécialité AGT /60	48 h	38 h	86 h	11		30	30	60

TOTAL S6	170/156 h	90/98 h	260/254 h	30		110/120/100/110	65/55/75/65	175
-----------------	------------------	----------------	------------------	-----------	--	------------------------	--------------------	------------

Modalités de contrôle des connaissances

L'évaluation des connaissances est effectuée sous forme de contrôles continus réalisés au cours du semestre et/ou d'une épreuve terminale organisée en fin de semestre.

Le poids relatif des contrôles continus dépend de chaque UE et se traduit par l'affectation d'un coefficient.

Une session d'examen est organisée à la fin de chaque semestre. Pour tous les semestres, une 2^{ème} session dite de rattrapage est organisée au mois de septembre.

Les modalités de contrôle des connaissances sont définies par le référentiel des études LMD.

● Sessions d'examen

Deux **sessions d'examens** sont organisées pour chaque semestre. La 2^{ème} session – 1^{er} et 2^{ème} semestres a lieu en septembre. Pour être inscrits aux examens, les étudiants doivent obligatoirement s'inscrire aux options à des périodes dont les dates sont communiquées sur les panneaux d'affichage.

Pour la 2^{ème} session, l'étudiant conserve les notes du semestre acquis et/ou des UE acquises dès la 1^{ère} session, ainsi que toutes les notes de contrôle terminal égales ou supérieures à la moyenne dans les UE non acquises. Les notes de contrôle continu sont toutes conservées d'une session à l'autre qu'elles soient supérieures ou inférieures à la moyenne.

A la suite des deux sessions d'examens, l'étudiant ajourné conserve définitivement le semestre acquis et/ou les UE acquises lors des deux sessions, mais l'étudiant ne conserve aucune note de contrôle terminal ou continu, même supérieure à la moyenne, dans les UE non acquises.

● Régime général

Les enseignements sont organisés sous forme d'unités d'enseignements (UE) capitalisables. Le contrôle des aptitudes et des connaissances intervient selon des modalités qui combinent notation continue et examen final, sauf pour le régime spécial.

L'assiduité aux travaux dirigés est obligatoire. Deux absences injustifiées par matière et par semestre font perdre le bénéfice du contrôle continu. Le candidat sera déclaré défaillant et aucun calcul de note ne sera fait pour la ou les sessions concernées.

● Régime spécial

Les étudiants salariés et assimilés peuvent demander à être dispensés du contrôle continu et se trouvent de ce fait soumis au régime spécial. Ils doivent en faire la demande au Directeur de l'Institut d'AES avec lettre de motivation et pièces justificatives dans le mois qui suit le début des travaux dirigés et au plus tard le 1^{er} décembre de chaque année.

Ce régime se traduit par la suppression de tout contrôle continu et la dispense de l'obligation d'assiduité aux séances de travaux dirigés. Le contrôle comporte des épreuves écrites ou orales pour tous les enseignements. Les coefficients des examens correspondent au total des coefficients du régime général.

Les étudiants astreints à ce système, et qui en ont la possibilité, sont instamment invités à assister aux cours magistraux et travaux dirigés. Il leur est conseillé de prendre contact avec d'autres étudiants pour se procurer plans de cours, bibliographies, documents traités en TD.

Contacts

Responsable de formation L1 Dijon	Scolarité – secrétariat pédagogique
Isabelle MAURI PRAG ☎ 03.80.39.57.49 Isabelle.Mauri@u-bourgogne.fr	UFR DROIT ET SCIENCE POLITIQUE Catherine CORSERET Bureau R24 ☎ 03.80.39.53.19 Catherine.Corseret@u-bourgogne.fr secretariat.aesdijon@u-bourgogne.fr
Responsable de formation L2 + L3 Dijon	
Olivier BERNARD PRC ☎ 06.64.14.50.53 Olivier.Bernard@u-bourgogne.fr	
Composante(s) de rattachement :	UFR DROIT ET SCIENCE POLITIQUE http://ufr-juridique.u-bourgogne.fr
Responsable de formation L1+ L2 Le Creusot	Scolarité – secrétariat pédagogique
Isabelle MAURI PRAG ☎ 03.85.77.00.73 Isabelle.Mauri@u-bourgogne.fr	CENTRE UNIVERSITAIRE CONDORCET LE CREUSOT Jocelyne PACOREL ☎ 03.85.77.40.84 Jocelyne.Pacorel@u-bourgogne.fr